



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 24 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.

Présents : Georges RAVOIRE, Dany DUBOIS, Estelle FAURE, Pascal THIERRY, Rozenn IRVOAS, Laurent CHAUVEAU, Simone JULIEN, André DURAND, Hélène ZATKOWSKI, André VALETTE, Karine SEYMOUR, Laurent CABANAS, Florence HUC et Laetitia LAPAIX.

Pouvoirs : Serge PINA a donné pouvoir à Karine SEYMOUR.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Estelle FAURE.

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du conseil municipal du 22 novembre est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour l'approbation des investissements 2017

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les investissements 2017 porteront sur deux volets :

➤ la réfection de la salle municipale « la halle aux grains » :

La salle comporte une partie simple vitrage en arceaux qui fait partie de ses qualités architecturales mais qui constitue une fuite énorme de chaleur.

Le faux plafond diminuant la hauteur du bâtiment ne comporte pas non plus d'isolation efficace et les murs, enduits d'un crépi ancien, ne constituent pas une isolation phonique et thermique suffisante. La salle est très froide en hiver et le chauffage par aérothermes est insuffisant.

Dans le cadre de l'adaptation des salles municipales à l'accès PMR, un plan incliné doit être installé pour atteindre les toilettes municipaux à l'arrière de la mairie. Pour compenser la hauteur initiale, le plan incliné doit être assez long (pente < 5%) et la porte arrière déplacée.

Monsieur le Maire propose de définir trois lots de travaux très spécifiques et complémentaires pour cette salle :

- les menuiseries des arches d'entrée : portes en aluminium et vitrage isolant,
- le placage, isolation thermique et phonique des murs intérieurs,
- le changement du faux plafond au profit de plaques isolantes.

De plus, comme prévu par le plan « ad'apt », il sera procédé à l'installation d'une rampe extérieure pour les PMR car les toilettes municipaux sont dans la cour arrière.

Travaux		Enveloppes		Financement		
Type de travaux	Descriptif	Montant HT	Montant TTC	Conseil Départemental	DETR	Communal
Lot 1. Réfection du vitrage	Remplacement des châssis existants au profit de structures isolantes	20 000 €	24 000 €	6 000€	6 000€	8 000 €

Lot 2. Isolation des murs	Placage et isolation des murs	10 000 €	12 000 €	3 000 €	3 000 €	4 000 €
Lot 3. Plafond	Fourniture et pose d'un faux plafond isolé	10 000 €	12 000 €	3 000 €	3 000 €	4 000 €
Accessibilité PMR (devis établi)	Création d'une ouverture et mise en place d'une rampe PMR	8 681.50 €	10 417.80 €	3 125.34 €	3 125.34 €	2 229.82 €
Totaux		48 681.50 €	58 417.80 €	15 125.34 €	15 125.34 €	18 229.82 €

➤ la mise en conformité de l'assainissement ainsi que la remise en état du club house :

Le contrôle de l'assainissement du Sicoval a fait apparaître de graves lacunes quant à la conformité des installations. Il comporte uniquement une fosse septique et les eaux usées partent au fossé sans traitement. Il est donc urgent d'arrêter cette pollution en installant une réelle station d'épuration.

La création demande un terrassement et une installation conformes aux derniers textes régissant l'assainissement.

Par ailleurs, le bâtiment est recouvert de fibro-ciment (matériau apprécié dans les années 1960) et le club house laisse pénétrer beaucoup de pluie en particulier dans les vestiaires des joueurs. De plus, ce matériau utilisé pour couvrir les installations comprendrait une dose non négligeable d'amiante qui nécessite des précautions au moment de leur enlèvement et leur évacuation vers une décharge agréée.

Monsieur le Maire propose, en fonction de tous ces constats, les interventions sur ces installations en deux lots de travaux ; classés prioritaires par le Conseil municipal :

- Le raccordement au réseau d'assainissement collectif étant problématique, il a été retenu la création d'une station autonome d'assainissement permettant de récupérer toutes les eaux pour les filtrer. Les canalisations de l'ancien dispositif sont bouchées par des racines d'arbres (défaut d'étanchéité), il sera nécessaire de les refaire. La nouvelle installation, conforme aux normes actuelles environnementales, déversera les eaux filtrées dans le fossé qui borde le terrain de rugby.
- Le remplacement des plaques de toitures par des bacs acier d'un seul tenant évitant ainsi les infiltrations et leur évacuation.

Travaux		Enveloppes		Subventions espérées		
Type de travaux	Descriptif	Montant HT	Montant TTC	Conseil Départemental	DETR	Autofinancement
Création d'une station d'épuration	Fourniture et mise en place d'une station d'épuration. Reprise canalisations et vidange	15 000 €	18 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Réfection de la toiture	Enlèvements et évacuation de plaques fibro-ciment. Fourniture et pose par plaque acier et gouttières	20 000 €	24 000 €	6 000 €	6 000 €	8 000 €
Totaux		35 000 €	42 000 €	11 000 €	11 000 €	13 000 €

Le conseil municipal adopte l'approbation des investissements 2017 à l'unanimité.

3. Étude financière 2016 et décisions à préparer pour le budget

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un bilan financier pour l'année 2016. Les résultats exacts sont confirmés par le compte administratif. Le budget 2017 devra normalement s'établir sur des sommes équivalentes au budget 2016.

Pour la section de fonctionnement : on constate globalement un solde excédentaire de 64 597.96 € qui se rajoute au fond de roulement de 38 635,05 € soit au total 103 233.01 €. Une économie remarquable en consommation électrique a été faite - 40%.

Pour la section d'investissement : on constate un solde excédentaire de 79 996.21 € auquel s'enlève les restes à réaliser de 3 500 € soit au total 76 496.21 €.

Les investissements prévus sont acquittés et mandatés sauf les poteaux signalétiques d'un montant de 3 500 € qui sont en restes à réaliser. L'autofinancement brut cumulé devrait donc être d'environ 140 000 €.

Le débat d'orientation budgétaire devra permettre des décisions avant le budget primitif 2017.

4. Compte Administratif Budget communal

Monsieur le Maire présente les résultats du budget communal pour l'année 2016, le compte administratif est conforme aux comptes de gestion communaux du Trésor Public.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes :		
Prévisions	186 677, 00 €	712 198, 13 €
Recettes nettes	213 981, 65 €	680 334, 42 €
Dépenses :		
Prévues	186 677, 00 €	712 198, 13 €
Réelles	133 985, 44 €	615 736, 46 €
Résultat de l'exercice :		
Excédent	79 996, 21 € (*)	64 597, 96 €
Déficit		

(*) Sans compter les restes à réaliser de 3 500 €

*Monsieur le Maire cède la présidence du conseil municipal à André VALETTE pour le vote et quitte la salle.
Le Conseil Municipal adopte le compte administratif communal 2016 à l'unanimité.*

5. Délibération pour la création d'un poste d'agent d'animation à 28h / Création d'une commission pour l'étude des CV pour remplacer M. Bérot

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'un agent travaillant à 27 h a fait une demande, pour pallier la charge de ménage dans les locaux communaux pour augmenter son contrat de 1h soit à 28h.

Après discussion quant à ces deux points, le Conseil Municipal décide de renvoyer ce dossier à un prochain conseil.

Suite à ce report, Monsieur le Maire demande la création d'une commission pour l'étude de la charge de travail des deux postes et pour le dépouillement des curriculum vitae pour remplacer M. Bérot agent technique en retraite depuis début janvier.

6. Délibération pour l'augmentation du tarif de l'ALAE

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'en fonction des constats faits sur le bilan des comptes 2016, une augmentation de 10% des tarifs de l'ALAE s'avère nécessaire.

Tarif actuel	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
1/2h garderie	0.28 €	0.33 €	0.39 €	0.44 €	0.50 €
Tarif proposé					
Repas inchangé	2.84 €	3.05 €	3.26 €	3.47 €	3.68 €
1/2h garderie	0.31 €	0.36 €	0.43 €	0.48 €	0.55 €

Cette augmentation s'appliquera au retour des vacances de février soit dès le lundi 20/02/2017.

Le Conseil Municipal approuve cette augmentation par 14 voix pour et 1 abstention.

7. Informations municipales

- **Plan Vigipirate à l'école :** A la suite de la visite de la gendarmerie, les portes des espaces à confiner ont été renforcées par la pose de barre anti intrusion. Une sonorisation doit ensuite être proposée pour que l'alarme soit donnée sans inquiétude.
- **Bibliothèque :** Suite au départ de deux bénévoles et du retrait de deux bénévoles recrutées récemment, la bibliothèque se trouve à cours de bénévoles et doit fermer certains créneaux.
- **Vœux du Maire :** Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie de présentation des vœux à la population se déroulera le 26 janvier 2017 à 19h à la salle des mariages à la mairie.

8. Informations générales

La 1^{ère} tranche du lotissement VERDAUJA est pratiquement terminée, il reste un terrain à vendre et quelques lots à construire. La reprise de la voirie et des espaces verts se fera en février sous conditions de l'exécution des manques constatés.

La deuxième tranche du lotissement VERDAUJA est à l'étude car le SICOVAL, après avoir écarté MESOLIA, revient finalement sur sa réflexion au vue des difficultés annoncées pour les futurs travaux et repropose donc la société MESOLIA.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h30.